

Séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, tenue le 7 octobre 2019, à 20 h 00, à la salle municipale, sous la présidence de monsieur le maire Jean-Pierre Turcotte.

M. Jean-Pierre Turcotte, maire, souhaite la bienvenue, constate le quorum et déclare la séance ouverte à vingt heures.

Sont également présents (es) :

Mesdames les conseillères:	Sylvie DeBlois Lucie Michaud
Messieurs les conseillers:	Yves Lévesque Richard Therrien Marc-Antoine Turcotte
Absent :	Bruno Simard

La directrice générale / secrétaire-trésorière, Mme Sylvie Beaulieu, agit comme secrétaire d'assemblée.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal du 9 septembre 2019.
3. Suite de ces séances.
4. Correspondances.
5. Adoption des dépenses.
6. Résolution surveillant patinoire 2019-2020.
7. Divers.
  - 7.1 Soirée de Leaders Michel-Sarrazin.
  - 7.2 Résolution d'appuie CPTAQ.
  - 7.3 Résolution travaux Route du Mitan.
8. Rapport des élus sur les divers comités.
9. Période de questions.
10. Levée ou ajournement de la séance.

\*\*\*

#### **1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

19-107 **Sur une proposition de Richard Therrien, Appuyée par Marc-Antoine Turcotte, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères) que l'ordre du jour précité soit adopté.**

#### **2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 SEPTEMBRE 2019.**

19-108 **Sur une proposition de Yves Lévesque, Appuyée par Lucie Michaud, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères) de procéder à l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2019.**

### 3. SUITE DE CES SÉANCES.

### 4. CORRESPONDANCES.

### 5. ADOPTION DES DÉPENSES.

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la liste des comptes à payer soumise par la directrice générale/secrétaire-trésorière.

- 19-109 **Sur une proposition de** Sylvie DeBlois, **Appuyée par** Marc-Antoine Turcotte, **Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères)** d'autoriser le paiement des factures du mois de septembre totalisant 152 337.03 \$ ainsi que les comptes à payer au montant de 532 713.88 \$ et que le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans.

### 6. RÉOLUTION SURVEILLANT PATINOIRE 2019-2020.

**ATTENDU QUE** le conseil municipal désire procéder à l'embauche d'une personne responsable de la surveillance du local des loisirs pour la saison hivernale 2019-2020.

- 19-110 **EN CONSÉQUENCE, sur une proposition de** Lucie Michaud, **Appuyée par** Richard Therrien, **il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères)** d'embaucher Sabrina Simard, pour la saison 2019-2020, le taux horaire étant le salaire minimum en vigueur.

### 7. DIVERS.

#### 7.1 SOIREE DES LEADERS MICHEL SARRAZIN.

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a pris connaissance de l'invitation pour la Soirée des leaders Michel-Sarrazin.

- 19-111 **EN CONSÉQUENCE, sur une proposition de** Yves Lévesque, **Appuyée par** Richard Therrien, **Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères)**, d'accorder un montant de 200 \$ à l'organisme.

#### 7.2 RESOLUTION D'APPUIE CPTAQ.

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a pris connaissance de la demande d'appuie de M. Jean Mantha.

**ATTENDU QUE** la demande consiste à procéder à un échange du lot 17-3 Ptie de superficie équivalente et ainsi acquérir une parcelle de lot du voisin.

- 19-112 **EN CONSÉQUENCE, sur une proposition de** Yves Lévesque, **Appuyée par** Lucie Michaud, **Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères)**, d'appuyer la demande de M. Jean-Mantha auprès de la CPTAQ, et confirmer que le projet est conforme à la réglementation municipale.

#### 7.3 RESOLUTION TRAVAUX ROUTE DU MITAN.

**ATTENDU QUE** le conseil municipal désire procéder aux travaux de voiries dans la Route du Mitan.

19-113

**EN CONSÉQUENCE, sur une proposition de Marc-Antoine Turcotte, Appuyée par Sylvie DeBlois, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères), d'accorder le contrat à Gestion S. Normand pour un montant approximatif de 10 000 \$.**

**8.RAPPORT DES ELUS SUR LES DIVERS COMITES.**

**9. PERIODE DE QUESTIONS.**

**10. LEVEE OU AJOURNEMENT DE LA SEANCE.**

19-114

**Sur une proposition de Sylvie DeBlois, Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20 h 35.**

---

Sylvie Beaulieu g.m.a.  
Directrice générale Secrétaire-trésorière

---

Jean-Pierre Turcotte, Maire

Je, Jean-Pierre Turcotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de *l'article 142 (2) du Code municipal.*